

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres présents du comité directeur

DOMFAING le 30 août 2023 – 19 h 45

Présents : Christophe COSSIN, Jérôme DOMBRAT, Laurent DURAND, Michel FEICHT, Isabelle FRIRY, Eric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Dominique THIRION, Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Excusée : Emilie SONNEFRAUD.

1- Informations du Président

Disparitions

Suite au décès de Philippe BOURGEOIS, le Président propose un moment de recueillement à sa mémoire ainsi qu'à celle du papa de Laurent DURAND.

Proposition de Jean Pierre VOYEN de donner le nom de Philippe à l'une de nos compétitions. (Coupe des Vosges).

Nouvelle organisation à revoir du pôle gestion de l'activité en lien avec cet événement.

Affiliations Clubs

Tous les clubs sont ou sont en cours d'affiliation. 27 Clubs ré-affiliés et 1 nouveau avec le retour de GERARDMER en tant que club Vosgien. Bienvenue parmi nous.

Point sur le problème de validation formations IC

La formation IC est du ressort des CD et aucun examen ne sanctionne cette formation, cette validation est faite par la ligue.

Déroulé formation : une partie est réalisable par visioconférence (6h00) et une seconde partie est prévue en présentiel avec un référent départemental (que nous n'avons pas, seul Laurent HASS avait été formé) 7h00. Enfin une troisième partie de validation en conditions pratiques est effectuée par les CD (3h00). Nos candidats ont été formés sur ces bases, le nombre d'heures total a été réalisé, les critères requis dans les modules ont été suivis, mais la mise en pratique est différente (encore qu'il n'existe pas à proprement parler de document référence pour cette formation).

La situation est actuellement bloquée, un contact est en cours avec Mathieu MICHEL.

L'obtention du grade IC est obligatoire pour se présenter aux formations supérieures.

Utilisation des nouveaux outils

Point sur « Zoom » Utilisation à développer encore même en comité restreint à l'intérieur des pôles Adresse Contact beaucoup plus difficile, le principe n'est pas compris, peut-être faire une nouvelle information. Faire une liste des personnes qui auront les droits sur cette adresse pour gérer les messages et les transférer aux personnes concernées. Envoyer les mails aux clubs par le biais de l'adresse contact.

Convention Développement LGETT / CD

La convention a été dénoncée auprès de la ligue, elle est symbolique. (pas de retour actuellement).

Le « litige » porte au départ sur le critère formation (formation IC bloquée). Pour information, le montant de cette aide destinée à favoriser le développement s'est réduite considérablement toutes ces dernières mandatures et je l'ai signalé à plusieurs reprises, cette baisse devait être compensées par une hypothétique aide logistique. Budgétairement cette aide représente par département l'équivalent de 0,06% du budget de LGE...

Mérite départemental

Suite Mail du 27/08 et retours, Méline SONNEFRAUD sera présentée dans la catégorie 9. Voir pour Marie MIGOT d'ETIVAL en catégorie 10.

Stage délocalisé d'Etival en juillet

Le décompte des inscrits extérieurs au club a été transmis, l'aide sera validée après vérification de la liste détaillée des joueurs.

Tenue de l'AG 2023

L'AG se déroulera à la tour de la liberté à SAINT DIE. Attention difficultés de stationnement à cause de la braderie. Le repas est prévu au restaurant de Jean-Noël FLEURANCE (ancien pongiste d'ANOULD). Les convocations officielles partiront en fin de la semaine. Les rapports de pôles sont à transmettre à la secrétaire pour le 9 dernier délai.

Récompenses AG

On conserve le principe du chèque cadeau (peut-être à réfléchir). Depuis le passage à la grande région, on constate une grosse augmentation du nombre de récipiendaires et de montant de la dépense du fait de la prise compte des 1/2 finalistes. A revoir entre les pôles administratif et financier

2- Pôle gestion de l'activité

Fonctionnement du pôle

2 options pour finaliser l'olympiade, on trouve un volontaire pour remplacer Philippe et finir l'olympiade sinon on partira sur un travail collectif entre les responsables de la technique et de l'arbitrage et le président du pôle. On opte pour la deuxième solution.

Point sur la révision des règlements et diverses notes

Le tableau des JA et d'aides à l'arbitrage a été revu et on le valide en l'état. Tous les règlements des compétitions seront complétés avec les lieux et mis en ligne sur le site LGETT. Remise en page des documents techniques avec les coordonnées de Jérôme, ils seront complétés avec les lieux et transmis pour validation.

Validation du compte rendu de la réunion du 24 juillet

Réunion décidée lors du dernier comité directeur, avec les trois responsables des commissions et les JA qui ont fréquemment officié. Le but de cette réunion a été de faire la synthèse de la saison 2022- 2023, du point de vue arbitrage, sportive, technique et de mettre à jour nos règlements des compétitions Vosges.

Les membres présents valident le compte rendu ci-dessous.



Comité des Vosges de Tennis de Table

-Pôle Gestion de l'activité -
-Vice-Président-

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES - @ : ericmathis@free.fr

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

Réunion du 24 07 2023 9h45, 15 rue du jardin 88390 Les Forges

Présents : Philippe BOURGEOIS, Jérôme DOMBRAT, Eric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT et Jean Pierre VOYEN.

Excusée : Isabelle FRIRY.

Réunion décidée lors du dernier comité directeur, avec les trois responsables des commissions et les JA qui ont fréquemment officié. Le but de cette réunion a été de faire la synthèse de la saison 2022- 2023, du point de vue arbitrage, sportive, technique et de mettre à jour nos règlements des compétitions Vosges

1- Infos :

Suite à des travaux dans sa salle habituelle, le club d'HADIGNY, jouera à Moriville, 13 grande rue (0329655572).

Avant les inscriptions des GE7, nous avons 81 équipes engagées. Deux clubs avec 8 équipes, ANOULD et THAON CHENIMENIL et 9 clubs avec une seule équipe.

4 clubs ne sont pas encore ré affiliés.

L'IRD a démarré une enquête pour le dossier coupe des Vosges.

Jean Pierre VOYEN a envoyé un courrier à un joueur vosgien ayant reçu un carton jaune à trois reprises sur nos compétitions.

Le calendrier simplifié CD 88, est validé dans son contexte actuel, nous avons ajouté, les

Inters CD de zone les 22 et 23 juin 2024 à Besançon.

2- Problèmes sur nos compétitions 2022 / 2023 :

Championnat des Vosges TC, repêchage des troisièmes de poule.

Suivi technique sur certains tours des IC Jeunes.

Peu d'inscrits sur les IC vétérans et féminins.

Communication à faire sur les obligations d'aides de clubs.

3- Commission technique :

Jérôme, va revoir les formulaires des stages CD 88 et des stages délocalisés.

Il faudra établir une liste des techniciens potentiels pour nos stages.

4- Commission arbitrage :

Le nombre de JA, d'aides du club organisateur et d'aides obligations clubs a été réajusté, Jean Pierre mettra à jour le tableau.

Pour les obligations d'aides de club, une première information sera faite lors de l'AG, un mail général sera envoyé après les nominations en octobre, le tableau à jour sera mis sur le site et diffusé via les lettres d'information du CD mises en place par Laurent. Dans les mails d'Éric informant des compétitions à venir un rappel sera fait, 10 à 15 jours au moment de la préparation des épreuves, et Jean Pierre finalisera cela lors de l'envoi des cahiers des charges et des convocations. Logiquement les clubs absents n'auront plus d'excuses.

Nous essayerons de mettre en place le tirage au sort des Coupes des Vosges en Visio.

5- Répartition des rôles pour le compte rendu pour l'AG :

Jean Pierre se chargera des modifications des règlements fédéraux, du bilan d'arbitrage de la saison ainsi que le bilan des formations. Il fera une approche de la saison à venir et un point sur l'UNATT.

Jérôme présentera le bilan des stages et des sorties de nos délégations et des perspectives pour 2023-2024.

Philippe fera le compte rendu de nos compétitions 2022-2023 et une présentation de la saison à venir.

Eric présentera le pôle gestion de l'activité mis en place en cours de saison dernière, avec les grandes lignes de 2022-2023 et 2023-2024 sans empiéter sur les responsables des commissions.

6- Lecture et modifications des règlements :

Tous les règlements seront reformulés et seront envoyés ensuite aux autres membres du CD.

Principales modifications : l'adresse retour des inscriptions ne sera plus l'adresse mail du JA mais uniquement l'adresse générique du CD, contact@cdtt88.fr. Tous les règlements seront mis sur le site le plus tôt possible. Il faudra enlever la phrase « chèques libellés à l'ordre du CD88 ».

Pour la saison à venir, on gardera la limite des inscriptions au jeudi soir, pour les compétitions du weekend, et nous ne ferons plus de rappel après en précisant que les inscriptions sont closes sitôt la date limite dépassée.

Il faudra préciser si les classements pris en compte sont les points mensuels ou ceux de début de phase,

Pour le Championnat des Vosges TC, le tableau L sera bloqué à 1000 pts et le tableau M à 800 pts.

En accord avec la commission technique, certains joueurs pourront faire 2 tableaux le même jour.

Sur les deux challenges jeunes, tout le monde sera convoqué à 10h.

Tous les règlements comporteront la phrase suivante : « en fonction du nombre de joueurs présents, la table des JA, se réserve le droit d'adapter le règlement de la compétition. Les joueurs en seront informés le jour même dès le début de la compétition ».

Fin de la réunion 17h30.

Organisations 2023 2024

En fonction des vœux des clubs, le pôle a procédé à la répartition suivante. Celle-ci est validée par le comité

Date	Nom de l'épreuve	Nombre tables	Ballons	Dornfaing	Dornpaire	Eloyes	Epinal	La Bourgonce	La Houssiere	Mirecourt	Monthureux	Moyenmoutier	Saint Die	Thaon Chenil	Thiaville	Vagny	Vittel	Total
30/09/23	Inter Clubs Jeunes 1er tour	16									1							1
15/10/23	Critérium Fédéral 1er tour	20			1													1
30/10/23	Stage Technique 1	12										1						1
01/11/23	Inter Clubs Jeunes 2e tour	16												1				1
03/12/23	Critérium Fédéral 2e tour	20								1								1
27/12/23	Stage Technique 2	12												1				1
14/01/24	1 ^{er} Challenge Jeunes	20		1														1
28/01/24	Critérium Fédéral 3e tour	20										1						1
11/02/24	Challenge FISCHER Vétérans	20			1													1
24/02/24	Inter Clubs Jeunes 3e tour	16													1			1
26/02/24	Stage Technique 3	12	1															1
17/03/24	Finales par Classement Vosges	20				1												1
30/03/24	Inter Clubs Jeunes 4e tour	16															1	1
07/04/24	Critérium Fédéral 4e tour	20		1														1
20/04/24	Finales Individuels TC	20									1							1
21/04/24	Finales Individuels TC	20									1							1
22/04/24	Stage Technique 4	12												1				1
09/05/24	Inter Clubs Vétérans Féminins	16									1							1
12/05/24	2e Challenge Jeunes	20										1						1
25/05/24	Inter Clubs Jeunes 5e tour	16	1															1
26/05/24	Challenge PAYEUR	20							1									1
07/06/24	Finales Coupes de Vosges	6												1				1
08/06/24	Inter Clubs Jeunes 6e tour	16							1									1
	Total		1	1	2	2	1	0	0	2	1	4	3	1	3	1	1	23

Calendrier

Le grand est recherche 2 candidats pour des organisations, le calendrier du CD sera remis à jour. Inversion de la coupe nationale vétéran le 12 11 avec l'AG de la Ligue qui est avancée au 11 novembre en raison de l'indisponibilité de l'amphithéâtre de la maison des sports.

AG

Eric MATHIS présentera le pôle et chaque responsable de commission prendra la parole. Pour l'arbitrage, Jean-Pierre VOYEN parlera de l'UNATT, de la formation, des modifications de règlements et fera un bilan de la saison écoulée.

Un bilan de la sportive simplifié sera présenté par Eric, Jérôme DOMBRAT fera le bilan de la technique, les stages, les inter CD et les résultats de l'équipe Vosges sur la saison.

Eric clôturera avec les grandes lignes de la saison à venir.

Coupes et médailles

Le tableau a été transmis à tous, il est validé, il faudra demander un devis à Wack et prendre le nom du nouvel interlocuteur. Il faudra que le référent pour la livraison ne soit pas le référent de la commande.

Divers

Faire un sondage pour savoir si on maintient les interclubs vétérans et féminins
Tirage au sort de la coupe des Vosges en direct avec Zoom

3- Pôle développement promotion

Plan de développement

Remise à jour du PowerPoint du plan de développement, cela concerne en particulier l'organigramme, en concordance avec celui du site.

Rajout de l'adresse générique « Contact » et de l'utilisation de l'outil « ZOOM » Visio conférence.

Carte ZAP 88

Aide maintenue de 10€ par licence compétition, le fonctionnement administratif reste un peu complexe et les modalités restent à définir.

Dispositif Pass-Sport

L'Aide gouvernementale de 50€ est maintenue pour les ayants droits pour 2023 / 2024.

Aides aux clubs

Remise à jour à faire des notes.

Demande du club d'Eloyes pour des dotations pour son tournoi, le CD peut fournir des petites récompenses pour doter des organisations type tournois populaires, non licenciés... Le tableau non licencié sera donc doté.

4- Pôle gestion administrative et financière

Point financier

Le trésorier présente les comptes financiers arrêtés au **30/06/2023**. Il commente en réunion le Bilan et le Compte de résultat analytique.

Le Bilan : le Total Bilan passe de 44 930,33€ à **47 490,49€**. **L'Actif Immobilisé** est à 15,00€ représentant des parts sociales. Il précise que tous les matériels sportifs, de bureau et informatiques sont totalement amortis. **L'Actif Circulant** est en hausse et passe de 44 798,53€ à **47 475,49€**. Le montant des créances s'élève à 4 540,88 € qui inclut les dettes des clubs, le solde des quotes-parts et la subvention de développement de la LGETT qui cette année a été minorée à 1000,00€. Le montant des produits à recevoir 1 805,00€ correspond à la cotisation départementale calculée sur le nombre de licences arrêté au 30/06/2023. Les disponibilités sont en légère augmentation, le solde des comptes bancaires (Compte Courant et Livret A du Crédit Mutuel) passe de 39 002,18€ à **41 129,61€**.

Au niveau du **Passif**, le montant des **Fonds Associatifs** passe de 32 964,76€ à **35 336,41€** après l'intégration de l'excédent de 2 371,65€ de l'exercice précédent, ce qui consolide le haut de bilan. Les **Dettes** à court et à moyen terme sont en légère hausse et passent de 9 593,92€ à **10 892,39€**. Ce sont essentiellement les charges qui restent à payer au 30/06 et calculées au début juillet : bourses, actions spécifiques, aides licences promos P/B/M, aides à la formation arbitrage et aux joueurs.

Le Compte de Résultat Analytique : le trésorier informe que sur ce tableau apparaissent les chiffres du Prévisionnel et du réalisé 2022-2023 et du Prévisionnel 2023-2024. Il précise que cet exercice a connu une reprise totale de l'activité, contrairement aux années précédentes impactées par la pandémie du covid-19. Toutes les compétitions se sont déroulées. Il précise aussi que l'atteinte du réalisé 2022-2023 est conforme au prévisionnel avec un montant de charges égal à **24 898,62€** et de produits à **26 160,31€** pour un prévisionnel de 26 350€. Le compte fait apparaître un résultat légèrement excédentaire à **1 281,69€**.

Le trésorier commente ensuite les chiffres les plus importants des différents axes du **Compte de résultat Analytique** :

- **Institutionnel (INS)** : Le total des affiliations, des licences et de la cotisation départementale représente 45% de l'axe pour un montant de 6 446,50€ et les subventions 65% pour 9 710,00€. Pour résumer, un total débit à **1 943,37 €** et un total crédit à **16 156,50€** soit **64%** des recettes du budget de fonctionnement.
- **Administration (ADM)** : Les dépenses administratives égales à **1 332,49€** sont maîtrisées et les quelques recettes administratives atteignent **730,86€**.
- **Activité Sportive et Arbitrage (ASA)** : Avec la reprise de l'activité sportive c'est un total charges de **10 764,26€** pour un coût des compétitions égal à **8 897,76€**. Un total crédit de **9 272,95€** avec la recette du championnat départemental qui atteint 3 686,00€. Le trésorier ajoute que les compétitions (championnat par équipes inclus sont légèrement excédentaires + 295,19€. Les deux Challenges jeunes et les six journées Interclubs jeunes représentent un coût important de **2 420,14€**, mais ces compétitions sont nécessaires au développement de notre discipline.
- **Développement (DVP)** : Uniquement des débits pour un total de **6 473,80€** avec les dépenses vers les clubs, visites, bourses, actions spécifiques et de partenariat, aides aux licences promos P/B/M, mais aussi la maintenance du site internet et les animations scolaires.
- **Technique (TEC)** : Ce sont aussi uniquement des charges avec un total égal à **4 384,70€** qui inclut les stages CD gratuits, les aides aux joueurs, mais aussi la sortie des équipes Vosges aux Inter CD à Charleville-Mézières pour une dépense raisonnable de **1 947,20€**.

Ensuite, le trésorier informe de la réflexion menée avec le Président sur l'attribution des bons cadeaux aux joueurs ayant obtenu de bons résultats individuels, en simple et doubles, aux compétitions, sur la base du fichier établi par Éric MATHIS. Le principe proposé était le suivant : récompenser le joueur : vainqueur, finaliste ou demi-finaliste d'une compétition régionale ou nationale, avec l'attribution d'un bon de 30,00€ pour la première récompense, majoré de bon de 10,00€ pour les récompenses suivantes d'un même joueur.

A la fin de cette proposition, Jérôme DOMBRAT responsable de la Technique intervient pour faire remarquer que ce mode d'attribution ne lui paraît pas valoriser suffisamment la performance individuelle des joueurs. Après quelques échanges sur le sujet et des avis qui abondent dans son sens, Jérôme accepte de revoir le mode d'attribution et de faire une proposition sur la base du fichier des résultats.

Le Budget Prévisionnel : le trésorier précise que ce budget prévisionnel a été préparé sur la base du réalisé 2022-2023. C'est un budget prévisionnel 2023-2024 en légère augmentation à **27 600€** contre 26 350€ en 2022-2023.

Seule incertitude pour valider le montant de ce budget prévisionnel, il restera à vérifier le montant exact de la subvention ANS qui sera accordée.

Après quelques échanges avec les membres présents, le Compte de Résultat, le Bilan de l'exercice 2022-2023 ainsi que le Prévisionnel de l'exercice 2023-2024 sont approuvés en l'état sous réserve d'ajustement du montant des dépenses impactées par le coût des récompenses mais aussi d'équilibrer le budget prévisionnel en imputant le montant réel de la subvention ANS.

La situation des clubs : le trésorier présente un tableau de la situation des clubs arrêtée au 30 juin 2023 comparée à celle au 30/06/2022.

Au **30/06/2022**, il y avait 29 clubs, 11 avaient un avoir global de 1 958,93€, 16 une dette globale de 2 196,00€ et 2 étaient à zéro, soit un solde de la balance SPID à **237,07€**.

Au **30/06/2023**, il n'y a plus que 27 clubs, 11 ont un avoir global de 2 172,11€ et 16 une dette globale de 3 269,98€, aucun n'est à zéro et le solde balance SPID est à **1 097,87€**

A la fin de cet exercice, on constate un solde balance plus important qui s'explique par la reprise totale de l'activité sportive et par conséquent une augmentation des engagements des clubs.

Concernant les clubs et afin de simplifier leur paiement des engagements, il leur est demandé de privilégier le virement bancaire et pour ce faire, le RIB/IBAN du CD sera inscrit sur tous les règlements et formulaires d'engagement aux compétitions départementales.

Enfin le trésorier termine sa présentation en précisant que comme chaque année il remettra aux clubs à l'AG le 17/09, leurs deux fiches financières, une arrêtée au 30/06/2023, et l'autre au 17/09/2023, et qu'il va contacter Véronique MATHIS et de Philippe LEMOINE pour fixer la date de vérification des comptes.

5- Divers

Michel FEICHT et Jean Pierre VOYEN sont entrés au comité national de l'UNATT

Prochaine réunion du CD le 11 octobre à 19h45 à DOMFAING.

La séance est levée à 22h45.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Etienne ROBERT